

Madame, Monsieur, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi les 1 431 adhérents de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade.

Notre prochaine assemblée générale se déroulera le **samedi 2 Mars 2024 à l'Espace de Retz à Machecoul – Saint Mème**

Ordre du jour :

**9h30 : cotisations 2024**

Adhésion APPCJ : 4€

Adhésion FNPP facultative avec 4 revues « Pêche Plaisance » : 15€

**10h : Assemblée Générale ordinaire**

Compte rendu d'activité

Bilan financier

Renouvellement du 1/3 sortant

Perspectives 2024

Questions diverses

Par ailleurs, je vous informe que les candidatures au Conseil d'Administration devront parvenir au siège de l'association, par courrier, ou par mail, au plus tard le **29 Février 2024**.

Enfin, au cas où il vous serait impossible d'assister à cette assemblée générale, vous pourrez nous transmettre le pouvoir ci-dessous avant le **29 Février 2024** par courrier ou par mail.

Bien amicalement,  
Landry METRIAU, Président



**POUVOIR**

Je, Soussigné(e).....  
Domicilié(e).....

Donne pouvoir à M.....

Pour me représenter et prendre part aux délibérations et votes de l'assemblée générale de l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade du 2 mars 2024.

Fait à ....., le .....

Bon pour pouvoir, (mention manuscrite)

Signature

## Le mot du Président

*Chers amis,*

*Ce mois de Janvier est l'occasion de vous souhaiter au nom du Conseil d'administration, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Je vous souhaite également une bonne santé pour vous et vos proches. Qu'elle vous donne la possibilité de poursuivre vos activités en toute sérénité, dans le respect de chacun qui, dans ce contexte actuel ou l'intolérance démontrée par tous ces évènements tragiques que nous connaissons depuis maintenant des mois, semble être la normalité.*

*Vous l'aurez sans doute constaté, 2023 aura été une bonne année de pêche à la crevette. Côté coquillages, les moules étaient en abondance cette année sur les gisements de la plaine sur Mer et Saint Michel Chef-Chef, un peu moins sur les secteurs de la Bernerie. Les palourdes se sont révélées en abondance moyenne sur la Bernerie en Retz, et les coques du gisement du Cormier semblent réapparaître.*

*Concernant le pétoncle, nous avons connu une interdiction de pêche depuis le 6 juin dernier, alors que seul le pétoncle blanc, que nous appelons communément « la coquillette » a fait l'objet d'une contamination relevée au Dynophysis. Il nous a donc été interdit la pêche du pétoncle noir malgré nos demandes répétées de modification de l'arrêté concerné.*

*Les pêcheurs plaisanciers embarqués ou du bord ont pu profiter de bonnes prises de bar en respectant la règle des 2 bars par jour et par pêcheur, mais à la canne, car l'interdiction de cette espèce dans les filets demeure, et malheureusement sera probablement définitive. Notre fédération, la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer (FNPP), la seule fédération qui défend la pêche de loisir, poursuit ses actions face à une volonté affichée de réduire, règlementer, voire interdire la pêche de loisir. Il nous faudra notamment être vigilant face la mise en place prochaine de zones de protection fortes (ZPF), dont l'Etat s'est engagé à couvrir de 3% à 10% l'espace maritime.*

*Ces dernières années, le Conseil d'Administration de notre association s'est quelque peu réduit suite au décès de plusieurs membres. Sachez qu'il vous ait possible de nous rejoindre, afin de participer aux différentes discussions et décisions qui nous permet de défendre notre passion. N'hésitez pas à nous faire connaître votre candidature dans les meilleurs délais.*

*Je voudrais également saluer l'ensemble de nos correspondants locaux, qui sans eux, l'association n'existerait pas. Leur disponibilité, leur dévouement, mais surtout leur force à convaincre les pêcheurs à nous rejoindre en fait l'une des plus importantes associations du département, et qui nous permet d'être reconnue comme partie prenante dans les orientations concernant la pêche de loisir.*

*Enfin, cette année 2024 sera l'occasion pour nous tous, de se retrouver, à l'image de ses fondateurs, qui ont défendu notre passion avec ténacité et persévérance. Le 2 mars 2024 sera dédiée à tous ceux qui ont contribué aux différentes évolutions de l'association et je souhaite vivement que nous puissions partager ensemble ce moment autour verre de l'amitié et du buffet que nous avons souhaité vous offrir*

*Bien amicalement,*

**ASSOCIATION DES PECHEURS A PIED DE LA COTE DE JADE**

**Siège social : Maison des Associations - 4 Rue de Lorraine - 44210 Pornic**

<http://www.appcj.com>

[appcj@orange.fr](mailto:appcj@orange.fr)